

II. Quoique l'on n'eût rien appris de positif touchant les affaires de Pologne depuis le mois passé, on le persuade néanmoins qu'elles vont bon train, & que toutes les difficultés qu'il y a de part & d'autre seront dans peu aplanies : On peut prendre pour une marque de la future reconciliation des deux Cours, ce que nous dîmes là-dessus dans notre dernier Journal. D'ailleurs quelques nouveaux temperamens du St. Pere, joints à la satisfaction qu'on a cherché de donner à Sa Majesté Polonoise, en condamnant depuis peu aux Galeres le Caporal des Sibires qui avoit insulté le Palais de son Ministre, en font comme une preuve ; & ce qui en convainc, est que deux Gentil-hommes Polonois arrivans à Rome dans le tems même que l'on conduisoit ce Sbiire à *Ripa-Granda* pour le mettre à la chaîne, annoncerent que le Roi leur Maître lui accordoit sa grace, & qu'il étoit content de la satisfaction qui venoit de lui être donnée.

III. Le Cardinal Alexandre Albani fait travailler à une livrée magnifique, pour paroître avec éclat en qualité de Protecteur des États du Roi de Sardaigne : Le Cardinal Fini fait aussi meubler en diligence un Appartement dans son Palais avec des sieges de velours à franges d'or, pour y recevoir les nouveaux Cardinaux : On conclut de là, avec quelque vraisemblance, que les differends entre cette Cour & celle de *Turin*, sont en termes d'accommodement, & peut-être même terminés : mais comme l'affaire des Duchés de *Parme* & de *Plaisance* paroît ne pas vouloir répondre à l'attente du St. Siege, on est dans l'opinion qu'elle ne sera plus agitée, & que toutes choses à cet égard resteront sur le pied qu'elles sont à présent ; ce qui doit d'autant plus déterminer le Pape à prendre ce parti, est que son Nonce en France ayant sollicité le Roi Très-Chrê-